

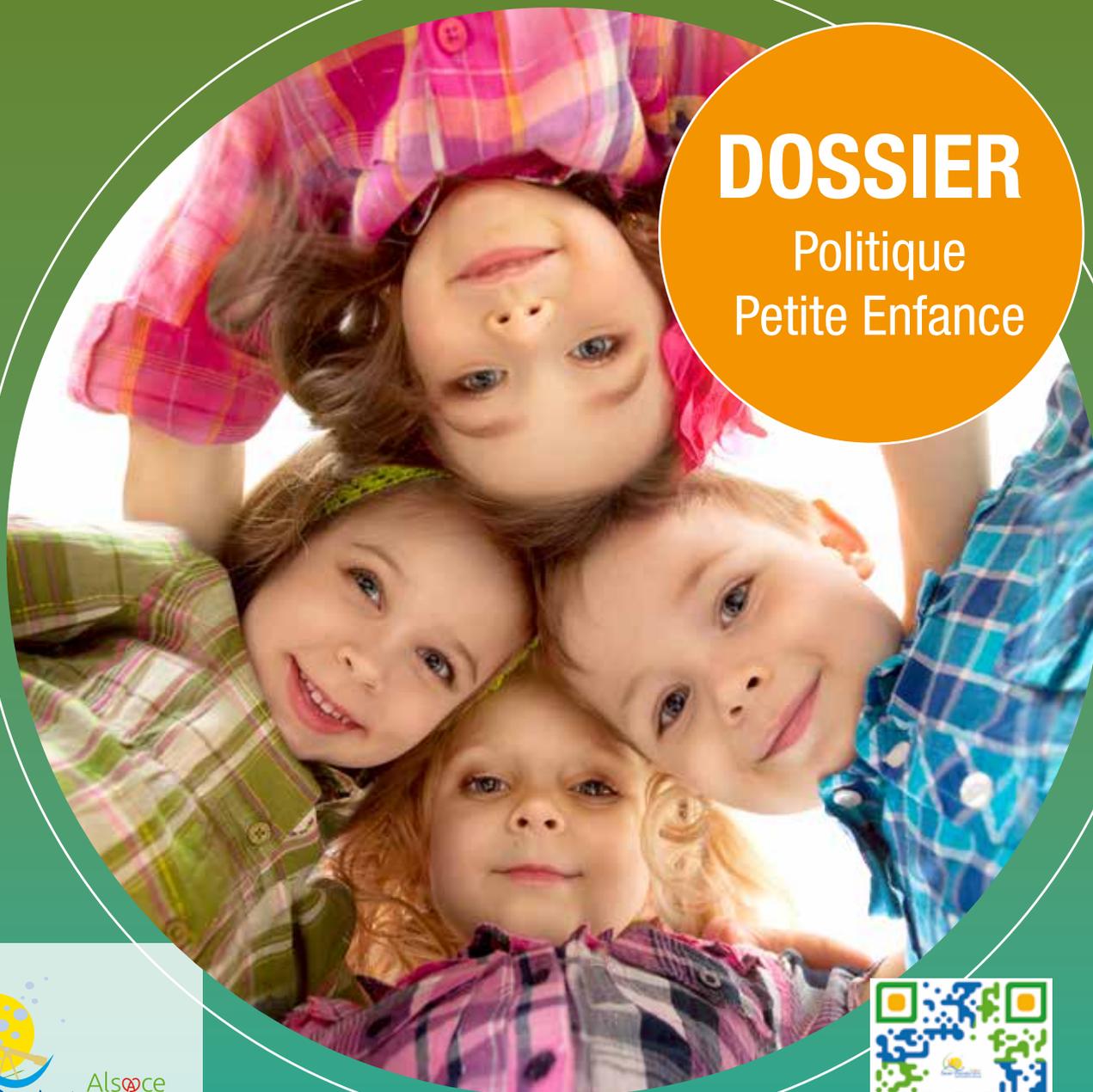


Blättel

infos

février 2019 n°34

Biblisheim
Dieffenbach-lès-Woerth
Durrenbach
Eschbach
Forstheim
Froeschwiller
Goersdorf-Mitschdorf
Gunstett
Hégeney
Kutzenhausen
Lampertsloch
Langensoultzbach
Laubach
Lembach-Mattstall
Lobsann
Merkwiller-Pechelbronn
Morsbronn-les-Bains
Niedersteinbach
Oberdorf-Spachbach
Obersteinbach
Preuschdorf
Walbourg
Wingen
Woerth



DOSSIER

Politique
Petite Enfance



Edito



Maintenir le dynamisme du territoire, rester attractif pour les familles, c'est l'engagement communautaire depuis plus de vingt ans.

Pour répondre aux nouveaux besoins des habitants, la communauté de communes a particulièrement ciblé les jeunes familles en offrant des services d'accompagnement à leur épanouissement.

Les réseaux familiaux évoluent, les parents comme les grands-parents actifs poussent à une nouvelle réponse.

Ainsi la communauté de communes s'est engagée à côté des familles dans la politique petite enfance en particulier dans la promotion des assistantes maternelles en tant que mode de garde privilégié sur le territoire. Cette volonté s'est concrétisée par l'ouverture d'un Relais Assistants Maternels en 1998. L'année suivante la Halte-Garderie à Morsbronn-les-Bains fut ouverte. Pour compléter cette offre de mode de garde, une micro-crèche d'une capacité de 10 enfants est actuellement en projet dans la commune de Lembach.

Au-delà d'une politique d'accueil de la petite enfance, la communauté de communes accompagne les familles dans leur fonction parentale via le RPAM. La garde pendant les vacances scolaires avec les animations de loisirs, le service périscolaire accessible à l'ensemble du territoire, et l'accès aux activités sportives et culturelles complètent cette première partie de parcours familial.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn développe cette politique petite enfance en coordination avec d'autres acteurs : la Caisse d'allocation Familiale qui finance une partie de ces actions mais également le département avec entre autre une permanence de La Protection Maternelle et Infantile un jeudi par mois à la Maison des services et associations de Durrenbach.

M. Alfred Kreiss
Vice-Président de la
Communauté de communes
Sauer-Pechelbronn
Maire de Lobsann

20 ANS D'ENGAGEMENT DANS LA POLITIQUE PETITE ENFANCE

La communauté de communes a choisi, depuis de longues années, de s'engager fortement dans le secteur de la petite enfance. La volonté pleinement assumée de la communauté de communes est d'offrir aux plus jeunes un accueil de qualité en consacrant des moyens conséquents au secteur petite enfance.

Du nouveau à La Halte-garderie «Boucle d'Or»

Cet été, la halte-garderie a bénéficié de quelques aménagements. Un nouvel espace de change coloré et ergonomique a été installé, et dans la grande salle de jeux une nouvelle structure de motricité est venue remplacer l'ancienne qui, après avoir amusé des générations de bambins, montrait quelques signes de fatigue.

La halte-garderie «Boucle d'Or» est une structure d'accueil occasionnel ou régulier, pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. Les contrats peuvent en effet être réguliers sur plusieurs demi-journées par semaine ou plus ponctuels si la personne en charge de l'enfant doit se rendre à un rendez-vous. Les enfants y sont encadrés par deux professionnelles de la petite enfance (une Educatrice de jeunes Enfants et une Auxiliaire de Puériculture).

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et jeudi : 8h à 12h15
et 13h45 à 18h15
Vendredi : 8h à 12h15

Votre contact :

Mme Nadine SCHUSTER

42, rue principale
67360 MORSBRONN-LES-BAINS
Tél : 03 88 05 70 70
Courriel : ma.morsbronn@asbr.com



Un lieu pour vous accompagner : Le RPAM

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) est un lieu ressource gratuit permettant de rendre un service de proximité aux familles et assistants maternels du territoire, tant au niveau de l'offre et la demande de garde et les modalités administratives, que sur la qualité de l'accueil de l'enfant.

C'est aussi un lieu de vie, de rencontre et d'échange. Il met à disposition un fichier d'assistantes maternelles agréées à jour, propose des réunions thématiques et organise des ateliers d'éveil et de baby gym pour les enfants non scolarisés.

Les activités :

- Activités d'éveil à Morsbronn-les-Bains : le lundi matin
- Activités d'éveil à Lembach : le jeudi matin
- Baby gym (à partir de 17 mois) à Durrenbach : un mardi matin sur deux
- Projet musical intergénérationnel : un mardi matin par mois. (ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte et aux personnes de plus de 60 ans)

DES LIENS UTILES :

<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/devenir-assistant-maternel>
<http://animation.sauer-pechelbronn.fr/fr/ram/relais-parents-assistantes-maternelles.html>

VOTRE CONTACT :

Le RPAM de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, géré par l'AASBR

Julie Dingeldein - Responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles

1 rue de l'Obermatt- 67360 Durrenbach
03 88 90 77 78 –

julie.dingeldein@sauer-pechelbronn.fr

Permanences sans rendez-vous :

mardi et jeudi de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h et un mercredi par mois de 9h à 12h.

Une micro-crèche à Lembach

La communauté de communes réalise actuellement la construction d'un site enfance à côté de l'école de Lembach comportant un périscolaire et une micro-crèche. Les deux services seront distincts au sein du bâtiment, et auront chacun une entrée séparée.

La structure micro-crèche comprend un grand espace de vie de 45 m², autour duquel s'organise les autres espaces dont deux salles de repos, une salle de propreté, un office et un bureau de direction. Elle pourra accueillir 10 enfants. De

grandes baies vitrées ouvrent la salle d'éveil vers l'espace extérieur accessible par les enfants.

Les solutions constructives du bâtiment s'inscrivent dans la démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) portée par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Le choix a été en effet porté sur un bâtiment passif en bois local. La communauté de communes désignera un prestataire qui aura en charge la gestion de la structure.

Démarrage de chantier : printemps 2019.

Mise en service de la structure : courant 2020.



Assistant maternel :

un métier de la petite enfance !

Qui sont-elles/ils ?

Ce sont des professionnelles de la petite enfance qui sont employées par des «parents-employeurs» et qui accueillent à leur domicile des enfants qui leur sont confiés par leurs parents, dans le respect de leur bien-être et de leur développement. Les assistantes maternelles sont des «pédagogues» de la petite enfance, dans le sens où elles et ils accompagnent les enfants en prenant soin de chacun, de manière à répondre à leurs besoins de sécurité physique et affective ainsi qu'à leurs besoins corporels, relationnels et intellectuels, selon leur âge et leurs rythmes propres, et ce dans le cadre d'un projet professionnel réfléchi et construit autour de l'accueil du jeune enfant. Les assistantes maternelles travaillent dans un cadre institutionnel avec la PMI, le RPAM et leurs collègues assistants maternels.

Vous souhaitez devenir assistant maternel ?

Pour devenir assistant.e maternel.le agré.e, vous devez remplir certaines conditions et en faire la demande auprès des services du département. Vous pouvez exercer à domicile ou au sein d'une maison d'assistantes maternelles (Mam). L'agrément, délivré par le Président du Conseil Départemental, est accordé pour une durée de 5 ans, renouvelable. Des réunions sont à votre service pour découvrir le métier ainsi que le parcours de professionnalisation (information, agrément, formation et épreuve professionnelle du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance) et vous aideront à constituer le dossier de demande d'agrément, à préparer l'entretien d'évaluation, ainsi qu'à aménager et sécuriser votre domicile. Différents outils et informations sont à votre disposition via notamment le site du Conseil Départemental du Bas-Rhin : www.bas-rhin.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : ACTEUR DU MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

Face à la fermeture des différents services de l'Etat, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée pour maintenir les services de proximité sur son territoire. La communauté de communes a depuis de nombreuses années fait des démarches auprès des différents partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, CAF,...). Ces démarches ont abouti fin 2016 à la labellisation du siège de la communauté de communes en Maison des Services au Public.



LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC : UN SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DÉMARCHE NUMÉRIQUE

Vous devez réaliser des démarches numériques auprès de certaines administrations ?

La Maison de Service au Public (MSAP) de Durrenbach vous accompagne en vous mettant à disposition une borne et un bureau de permanence équipé en matériel informatique. Les agents d'accueil MSAP formés par les partenaires (Pôle emploi, CAF, CPAM) peuvent vous guider dans la prise en main des services informatiques.

Quelles démarches sont possibles à la maison des services au public ?

Evelyne* en recherche d'emploi utilise régulièrement le bureau de permanence mis à disposition des usagers. Elle n'a pas d'équipement informatique chez elle. Le bureau de permanence lui permet de se connecter à son compte Pôle emploi pour actualiser sa situation. Elle peut imprimer des documents, les scanner. Elle a également commencé à rédiger un CV grâce aux outils de Pôle emploi.

Odette* n'avait pas encore de compte numérique à la Caisse d'Allocation Familiale. Peu familiarisé avec les outils informatiques, elle a pu bénéficier de l'accompagnement de Judith et Elodie à l'accueil pour créer son compte «ameli» et prendre en main les diverses fonctionnalités du site **caf.fr**.

Jean* du haut de ses 80 ans a perdu son permis de conduire et souhaite en refaire un neuf mais n'a jamais utilisé internet jusqu'ici. Judith et Elodie l'ont accompagné dans la création d'une adresse e-mail ainsi que pour la création du compte ANTS** pour finir par la demande d'un nouveau permis de conduire.

N'hésitez pas à contacter les agents d'accueils MSAP pour faire part de votre demande, elles vous accompagneront ou vous redirigeront vers les services adaptés.

Horaires : Les lundis de 14h à 18h
Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi & vendredi après-midi, pour démarches autonomes uniquement.

Téléphone : 03 88 90 77 60
1 rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH
Siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

NOUVEAU A PARTIR du 1^{er} mars 2019 : Rendez-vous à distance avec un conseiller de la CAF



Plus besoin de se déplacer en dehors du territoire de la communauté de communes. Cette solution permet aux allocataires de rencontrer un conseiller de la C.A.F. à distance au siège de la communauté de communes. D'un simple clic, vous pourrez dialoguer en direct avec un téléconseiller.

Le «**Visio-Contact**» sera disponible tous les vendredis de 8h30 à 12h00 et la prise de RDV devra se faire au moins 48h à l'avance à l'accueil de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. L'entretien durera 30 minutes maximum. Le jour du rendez-vous, il faut être muni de son numéro d'allocataire, d'une pièce d'identité et des pièces en lien avec le motif de votre demande. L'outil sera opérationnel à partir du 1^{er} mars mais la prise de RDV est possible dès à présent.

*Les prénoms ont été modifiés -

**ANTS : Agence nationale des titres sécurisés

QUEL SCENARIO POUR S'ENGAGER VERS UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEPOS) ?

Le 12 novembre 2018 et le 28 janvier 2019, les conseillers communautaires et les référents TEPOS se réunissaient pour dessiner ensemble l'avenir énergétique du territoire.



Engagé depuis janvier 2018 dans la démarche «Destination TEPOS» avec l'ambition d'engager le territoire vers une économie bas carbone, créatrice de richesse locale, la communauté de communes a travaillé à établir le diagnostic énergétique du territoire afin d'appréhender les grands enjeux spécifiques à notre situation.

Quelques chiffres ont marqué les esprits :

- le logement et les transports représentent 80% des consommations ;
- en moyenne 3400 euros dépensés chaque année par un ménage. Notons que ce chiffre augmente d'année en année et qu'il s'agit de capitaux qui quittent le territoire ;
- nous subissons une augmentation moyenne de 1°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Les élus présents ne se sont pas contentés de constater des chiffres mais ont proposé par groupe des axes de travail quantifiés afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et nucléaire : économies d'énergie et développement d'une production locale durable. L'ambition de faire de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn un territoire exportateur d'énergie semble atteignable même si le chemin est encore long. Cette réflexion a donné lieu à une nouvelle séance de travail en janvier pour affiner les scénarios possibles. La communauté de communes impliquera directement les habitants afin de prendre en compte leurs ambitions pour leur lieu de vie.



ECO'UTILS

Adopter un mode de vie plus écoresponsable je veux bien, mais quelles sont les alternatives ? Par exemple où trouver mes producteurs locaux ou les initiatives citoyennes ?



A NOTER DANS VOS AGENDAS !

23 MARS 2019
AUTOUR DU VÉLO
À HÉGENEY
Bourse aux vélos et nombreuses animations autour du vélo

30-21 MARS 2019
SALON DES
PROFESSIONNEL,
ARTISANS ET
COMMERÇANTS
À ESCHBACH



Transiscope
LE PORTAIL WEB DES ALTERNATIVES

<https://transiscope.org/>

Et pour ajouter vos lieux préférés
www.capoupascap.info/referencer-une-alternative/

L'EAU, AU CŒUR DU TERRITOIRE

La communauté de communes souhaite faire du cycle de l'eau un atout du territoire et porter en partenariat des projets partagés de développement local en lien avec l'eau.

De nombreuses ressources en eau, sources ou forages, permettent de délivrer une eau potable d'excellente qualité à près de 19 000 habitants. 11 stations d'épuration et 230 kilomètres de réseaux d'assainissement sont ensuite chargés de traiter les eaux usées et pluviales pour protéger nos milieux naturels.

La Sauer et le Seltzbach irriguent notre territoire au sein du parc naturel régional des Vosges du Nord et nos cours d'eau méritent notre attention pour améliorer leur qualité et prévenir les inondations.



Des élus impliqués

La communauté de communes s'appuie sur le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Moselle pour exercer les compétences du Cycle de l'Eau (eau, assainissement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Au sein de différentes commissions locales, les élus délégués au SDEA définissent les réponses à apporter sur le territoire pour assurer un niveau de service optimal, ils fixent les investissements annuels et pluriannuels, la politique de financement et pilotent la politique locale du Cycle de l'eau.

Ainsi, les commissions ont défini pour l'ensemble du territoire 9 programmes pluriannuels d'investissement, représentant un montant total de 12 millions d'euros pour la période 2019-2023. Cette programmation permet de disposer sur le territoire des besoins en investissements futurs, tout en favorisant la recherche de synergies entre communes et la mutualisation de projets.

Des partenariats exemplaires

Sur le territoire, en partenariat avec la commune de Lembach et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le SDEA prévoit la réhabilitation écologique, la mise en place de mesure de protection contre les inondations et le renforcement de la biodiversité de l'étang du Fleckenstein, tout en prenant en compte le développement touristique du site. Ce projet se chiffre à près de 900 000 euros.

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord porte également le projet «LIFE Biocorridors» en phase de mise en œuvre sur le territoire de la réserve de Biosphère Transfrontalière et le Naturparkpfälzerwald sur la partie Allemande. Il s'agit de rétablir les grandes continuités écologiques dans les forêts, les espaces agricoles, les rivières et les zones humides, notamment au niveau du Steinbach et du Soultzbach.

Pour une gestion durable du service d'Eau

Dès 2019, 3,5 millions d'euros seront investis pour renouveler/renforcer les réseaux d'eau ou d'assainissement, sécuriser l'alimentation en eau, poursuivre les efforts de traitement et intervenir sur l'état écologique des cours d'eau.

Des travaux seront engagés sur les communes de Lembach, Laubach, Eschbach, Goersdorf, Lampertsloch et Wingen pour renouveler les conduites. En parallèle, une réflexion a été initiée pour sécuriser l'alimentation en eau à Niedersteinbach et Lobsann par des raccordements inter-périmètres, voire transfrontaliers.

Pour protéger le milieu naturel, en complément de l'aide apportée pour réhabiliter 32 dispositifs individuels d'assainissement non collectif, des travaux sont envisagés, en fonction du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, sur les systèmes collectifs d'épuration de Wingen, Pechelbronn, Lembach et Forstheim.

Un guichet unique de proximité avec le SDEA

La proximité avec les habitants de la communauté de communes a été confortée par la mise en place, début 2018, d'une antenne SDEA à Durrenbach. Associée à la maison des services et des associations de la communauté de communes, une équipe de près de 20 personnes est mise à disposition pour garantir la réactivité des interventions et répondre à l'ensemble des demandes administratives et techniques.

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
1, rue d'Obermatt - 67360 DURRENBACH

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00
Urgences 24H/24, 7J/7 - 03 88 19 97 09

www.sdea.fr

TARIFICATION ORDURES MÉNAGÈRES



UNE BAISSÉ DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS EN UN AN

Voilà une année que la redevance incitative sur les ordures ménagères est entrée en application sur les communautés de communes du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et Sauer-Pechelbronn.

Et les résultats sont là :

Nous constatons sur nos 3 communautés de communes une baisse de près de 23% de la production de déchets résiduels par rapport à 2017, soit en moyenne **38 kg de déchets évités par an et par habitant !**

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Communautés de communes	Production moyenne de kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018	
	2015	2016	2017	2018		
Outre-Forêt	221	184	171	125	-46kg/hab/an	-27%
Pays de Wissembourg	221	186	158	140	-18kg/hab/an	-12%
Sauer-Pechelbronn	201	152	159	110	-49kg/hab/an	-31%
Pays de Niederbronn	105	124	119	122	+3kg/hab/an	+2%
Plaine du Rhin	186	194	181	200	+19kg/hab/an	+10%

SI LE POIDS DE NOS POUBELLES BRUNES A BIEN DIMINUÉ, NOS POUBELLES DE TRI NE SE SONT PAS POUR AUTANT ALOURDIES.



TRI SÉLECTIF

Communautés de communes	Production moyenne de tri sélectif par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018
	2015	2016	2017	2018	
Outre-Forêt	54	55	54	55	1kg/hab/an
Pays de Wissembourg	55	53	52	52	0kg/hab/an
Sauer-Pechelbronn	53	52	52	52	0kg/hab/an
Pays de Niederbronn	51	61	61	58	-3kg/hab/an
Plaine du Rhin	64	66	64	63	-1kg/hab/an

LES CONTRÔLES EFFECTUÉS SUR CELLES-CI MONTRENT NÉANMOINS UN LÉGER RELÂCHEMENT SUR LES BONNES PRATIQUES DE TRI.

POUR RAPPEL :
UNE POUBELLE CONTRÔLÉE MAL TRIÉE N'EST PAS RAMASSÉE !



*Données SMICTOM du Nord du Bas-Rhin basées sur la pesée des camions à l'arrivée au centre de traitement, divisée par le nombre d'habitants



LES DÉCHÈTERIES ONT QUANT À ELLES ÉTÉ PLUS FRÉQUENTÉES

Entre 2017 et 2018, on constate une légère augmentation de 3% des tonnages apportés dans les 5 déchèteries situées sur nos 3 communautés de communes (Betschdorf, Hatten, Lembach, Sultz, Wissembourg et Woerth).



Des dépôts sauvages ou du brûlage de déchets persistent sur certains secteurs. Pour rappel, ces actes constituent une infraction réprimée par l'article R632-1 du Code pénal.

BRAVO !

De réels efforts ont été fournis par chacun et nous vous en félicitons !

Ces efforts permettent de contenir les coûts d'élimination des déchets résiduels.

DES COMMUNES PILOTES S'ENGAGENT POUR RÉDUIRE LEURS DÉCHETS

Pour montrer l'exemple, 5 communes du territoire du SMICTOM (Bühl, Hatten, Wissembourg, Morsbronn-les-Bains et Reichshoffen) se sont engagées dans le défi «**commune zéro-déchets**» pour réduire leur production de déchets. Leurs déchets sont passés au crible pour voir comment il est possible de les réduire et des actions concrètes seront mises en place.

SUIVI DES COLLECTES

Depuis la mise en place de la redevance, nous nous efforçons d'améliorer en continu les systèmes de pesée et de lecture de puce installés sur les camions.

Nous vous rappelons que les systèmes de pesée sont homologués, régulièrement étalonnés et des pesées tests sont effectuées avant les départs en tournée des camions.

Aussi, c'est bien la pesée enregistrée par les systèmes installés sur les camions qui fait foi et non la pesée que vous auriez mesurée sur votre balance domestique.

Néanmoins, nous sommes conscients que des incidents ont lieu lors des collectes. **Nos équipes effectuent un travail de suivi pour repérer les anomalies et sont à votre écoute pour résoudre les problèmes rencontrés.**

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de commander un composteur auprès de nos services. Des réunions et ateliers pratiques sont régulièrement organisés pour vous donner tous les trucs et astuces pour faire un bon compost !
- Des auto-collants «stop pub» sont disponibles dans vos mairies et vos communautés de communes
- Si vous avez des doutes sur les consignes de tri, vous pouvez télécharger une plaquette explicative sur le site du SMICTOM : www.smictom-nord67.com
- Si vous souhaitez réduire les déchets des manifestations que vous organisez : ecomanifestations-alsace.fr
- Et d'autres actions encore à venir.

Toutes ces actions sont coordonnées dans le cadre du programme local de prévention des déchets animé par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.



RAPPEL DU TARIF EN VIGUEUR POUR LES PARTICULIERS :

PART FIXE EN FONCTION DE LA COMPOSITION DU FOYER + PART VARIABLE AU POIDS